



Du 16 au 23 septembre 2012
Paroisse de St Nom la Bretèche & Chavenay
 2bis rue Charles de Gaulle 78860 – Saint Nom la Bretèche
Site paroissial & Infos : www.paroissestnomchavenay.com
 e-mail : paroissestnom@gmail.com
 tel : 01 34 62 81 62 ou 06 70 35 10 56



Votre curé en recherche pour l'ANPE...

Sans mauvais humour pour ceux qui hélas recherchent un emploi et en trouvent aujourd'hui difficilement, sachez que je recherche toujours de l'**Aide Nouvelle Pour l'Eglise**... Voilà deux feuilles de semaines où j'ai lancé des appels... plutôt en vain, en particulier pour le service des fleurs de l'église de St Nom...

Merci aux quelques uns qui ont répondu, en particulier pour le catéchisme où il reste cependant encore un certain besoin...

Contrairement à ce qu'affirment certaines rumeurs persistantes qui parlent de changement de paroisse (!!!), je suis bien toujours curé de St Nom et Chavenay bien que ma mission sacerdotale se soit vue adjoindre celle de Chancelier du diocèse... Tout cela nécessite un plus grand investissement des paroissiens pour que je puisse faire face... D'où l'A.N.P.E.... J'espère être entendu cette semaine... :)

Pardonnez moi le style de cet édito, mais je ne sais plus (non pas à quel saint me vouer !!!) mais comment faire les annonces avec efficacité pour que l'année pastorale porte de beaux et bons fruits avec l'aide de tous et chacun ... Merci d'entendre cet appel... peut-être pas encore en forme de S.O.S mais pas loin...

Père BONNET+ curé

Seront baptisées à st Nom : dimanche 23/09, Toscane NOVACK à 12h15, et Jeanne FAIVRE à 16 h 00.

Sera célébré à Chavenay le mariage de : Vincent Guitton et Céline Combault, samedi 22/09, à 15h00.

Sont ordonnés diacres en vue du sacerdoce ce dimanche 16 septembre : (collégiale de Mantes la Jolie à 15h 30) : Damien BOUGAS, Gaultier de CHAILLE, Amaury CINTRAT, Guillaume DUPONT, Eric DUVERDIER, Amaury de FAYET DE LA TOUR, Antoine ROLAND-GOSSELIN. *Prions pour eux et rendons grâce pour leur Fiat ! Ce sont les prêtres de nos paroisses de demain !*

Ont été célébrées à St Nom, les obsèques de : Mme Madeleine Charpentier , vendredi 14/09

Adoration du St Sacrement : vendredi 21/09 de 9 h 30 à 12 h 00 en l'église de St Nom.

Chapelet : prière du chapelet ce mercredi 19 septembre de 18h à 18h30 à St Nom

CATECHISME :

INSCRIPTIONS : Toujours possible sur le site de la paroisse : www.paroissestnomchavenay.com

RENTREE : Pour les 6° : mardi 18 septembre à 17 h 30. Pour les 4° : vendredi 21 septembre à 17 h 30

Pour les CE2, CM1, CM2 : mercredi 19/09 à 9h30 ou 11h (église de st Nom). Apporter de quoi écrire, colle, cahier 24x32cm.

Réunion de parents d'enfants catéchisés : en CE 2 : jeudi 20 septembre à 20 h 45 à la maison paroissiale. En CM 1 et CM 2, cela se fera le mercredi durant la séance de catéchisme de vos enfants (venir avec eux à l'église. Le Père BONNET verra les parents après la petite célébration de début d'année)

Horaires du secrétariat paroissial : mardi : 9h30-11h ; 13h30-16h30, mercredi : 14h-16h, jeudi : 10h-11h30 13h30-16h30, vendredi : 9h45-12h, samedi : 10h-11h.

Création d'une chorale paroissiale (jeunes à partir de 14-15 ans et adultes) sous la direction de notre organiste Pascale Senault. Répétitions les dimanches à 9h30 à l'église de St Nom à partir du mois d'octobre pour animer les messes de 11 h 00. Renseignements auprès de notre organiste après la messe ou auprès du Père BONNET

Servants d'autel : Le Père CHEVALIER, curé de Bailly/Noisy organise un pèlerinage à Rome du 30/12 au 04/01 pour les servants de plus de 13 ans. Il propose d'accueillir ceux de notre paroisse qui désirent se joindre à ses enfants de chœur. Il faut vite s'inscrire car le délai est court pour avoir des tarifs intéressants. Demander au Père Bonnet le tract d'inscription si vous êtes intéressés.

Confessions :

→ Une demi-heure avant chaque messe de semaine

(*) Le mardi, la messe est célébrée selon la forme « extraordinaire » du missel Romain

Lundi 17/09	09h00	Chavenay	St Robert Bellarmin	Messe pr intention particulière
Mardi 18/09 (*)	09h00	St Nom	St Joseph de Cupertino	Messe pr François Mouton
Mercredi 19/09	18h30	St Nom	St Janvier	Messe pr Andrée Bodin
Jeudi 20/09	18h30	Chavenay	S. André Kim et ses compagnons	Messe pr Claudie Peirani
Vendredi 21/09	09h00	St Nom	St Matthieu (fête)	Messe pr intention particulière
Samedi 22/09	09h00	St Nom	St Maurice	Messe pr intention particulière
Dimanche 23/09	09h30	Chavenay	26° Dimanche du temps Ordinaire	Messe pr Daniel Brillon
	11h00	St Nom	"	Messe pr Andrée Bodin
	18h00	St Nom	"	Messe pro Populo

MESSAGE MENSUEL DE NOTRE EVEQUE



L'année sera « chaude »

En cette rentrée, nous nous attendons tous à une année difficile, « chaude » ... Comment vivre cette année? Comment être témoins de l'espérance ?

Pas seulement en disant qu'« on en a vu d'autres » (ce qui, au demeurant, n'est pas faux !). Mais, appuyés sur la présence du Christ, en posant en notre temps des gestes et en menant des actions, réfléchies et portées dans la prière.

Manifester notre solidarité face à la précarité

Dans la situation économique que connaissent le monde et notre pays, nous sommes appelés à manifester notre solidarité à ceux qui vont se trouver dans une précarité encore plus grande que celle qu'ils connaissent aujourd'hui. Il est nécessaire de mettre en place ou de participer à des dispositifs d'aide et de soutien au plan local, en collaboration avec les associations, comme le Secours catholique.

Les écarts risquent de se creuser davantage entre les plus pauvres et le reste de la population. Il faudrait, plus que jamais, que nos paroisses soient de ces lieux familiaux où tous puissent se retrouver et s'épauler, comme des foyers d'où jaillissent des initiatives durables pour aider les personnes isolées et en détresse. Qu'entre les paroisses dites plus aisées et les autres s'intensifient les solidarités. Que la qualité de l'accueil y soit encore et encore retravaillée.

S'engager dans le dialogue face aux projets de loi

Nos députés vont être saisis de projets de loi concernant le mariage, la filiation, l'accompagnement de la fin de vie. Devant les requêtes de couples homosexuels, devant l'allongement de la durée de vie et les progrès des techniques médicales, le législateur (c'est-à-dire nos élus ...) devra statuer.

Va-t-on vers de nouvelles lois contraires à celles qui reconnaissent aujourd'hui encore le mariage de l'homme et de la femme comme structurant et prenant en charge de façon irremplaçable la vie sociale, l'éducation et le bien de l'enfant?

Ces questions regardent le présent et l'avenir de toute notre société. Il serait injuste et dangereux qu'un vrai travail d'éclairage des consciences ne puisse pas se faire. Le matraquage médiatique d'une opinion ne doit pas tenir lieu de dialogue social, encore moins quand l'émotion ou la peur de ne pas être « moderne » remplace la réflexion. Dans ce dialogue, les catholiques s'engagent et continueront de s'engager sous des formes diverses. Sur notre diocèse, modestement mais de façon tenace, la mise en œuvre de plusieurs décisions du synode va dans ce sens. Nous n'avons de leçon à donner à personne et ne sommes pas meilleurs que les autres, mais « L'Evangile de la vie » n'étant pas fait que pour les « cathos », nous devons le proposer à tous, intelligemment certes, mais vraiment. Je signale à

cet égard l'excellent travail mené, entre autres, par les Associations Familiales Catholiques.

Une année de la foi pour « laisser agir l'ardeur et la chaleur de la foi »

Notre année sera en même temps l'année de la foi, au cours de laquelle nous célébrerons le 50ème anniversaire de l'ouverture du dernier Concile, et où va se dérouler la prochaine session du synode des évêques à Rome sur le thème de la nouvelle évangélisation, vocable forgé par Jean-Paul II pour parler d'une des formes de la mission de l'Eglise aujourd'hui.

Ceci n'est pas sans lien avec ce que je viens de dire: passer une année de la foi à ne pas pratiquer la solidarité de façon plus intensive serait non seulement une absurdité mais un contre-témoignage. Passer cette année sans être d'une manière ou d'une autre engagé sur le terrain de la vie en société serait suicidaire.

Précisons tout de même ce que l'on entend par nouvelle évangélisation. Elle est nouvelle non par son contenu, l'Evangile et la Parole de Dieu (« le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront pas ») mais « par son ardeur, par ses méthodes, dans son expression » (selon les termes de Jean Paul II). Sa nécessité se fait sentir partout et particulièrement dans nos pays de vieille Europe, plus touchée que le reste du monde par diverses formes de « sécularisme » et de désespérance, directement liées à l'éloignement d'avec la foi chrétienne.

Nous serons éclairés sur ce sujet par les déclarations des pères synodaux et par celles du Pape lui-même. En avant première, et en forme de comparaison avec ce qui se passe sur le continent voisin, une conférence du Cardinal Francis GEORGE, archevêque de Chicago, sur la réception du concile Vatican II aux USA est prévue le 4 octobre à la cathédrale de Versailles. [ndr : à 20h45]

Je chercherai de mon côté, dans la suite de ma lettre pastorale « Augmente en nous la foi ! », à montrer comment se déploie la participation de tous, et particulièrement des laïcs à la mission et à la prière liturgique de l'Eglise. Les obstacles principaux à cette nouvelle évangélisation ne sont pas en dehors de nous mais en nous-mêmes. Ce sont nos peurs, nos inhibitions, mais surtout un affadissement de notre relation vivante au Christ et donc de notre relation à son corps l'Eglise.

Nous sommes appelés à nous laisser convertir, comme notre récent synode diocésain nous y a invités tous fortement. Et à faire feu de tout bois, à laisser agir l'ardeur et la chaleur de la foi vécue personnellement et en communauté. En arrêtant de nous mettre des freins ou des œillères. L'Evangile, une fois encore, n'est pas une bonne nouvelle seulement pour les chrétiens!

« Le matraquage médiatique d'une opinion ne doit pas tenir lieu de dialogue social »



Monseigneur Xavier Baronnet qui a prêché dans notre paroisse pour l'action de carême dernier en faveur de l'Aide à l'Eglise en Détresse a été rappelé par Dieu samedi 08 septembre. Il disait qu'un départ vers Dieu le jour de la Nativité de la Vierge serait le bon jour !

Que le Seigneur accueille ce fidèle serviteur qui nous avait édifié par son témoignage ! Prions pour lui, le diocèse des Seychelles dont il fut le premier évêque et la Compagnie de Jésus dont il faisait partie.

DIMANCHE PROCHAIN 23 septembre: Bénédition du nouvel ambon à l'église de St Nom.



Dans l'exhortation apostolique « Verbum Domini » du 30 septembre 2010, le Pape Benoit XVI écrit :

Pour favoriser l'écoute de la Parole de Dieu, il ne faut pas négliger les moyens qui peuvent aider les fidèles à avoir une plus grande attention....

Une attention particulière sera réservée à l'ambon en tant que lieu liturgique depuis lequel est proclamée la Parole de Dieu.

Il doit être placé en un endroit bien visible qui attire spontanément l'attention des fidèles pendant la liturgie de la Parole.

Il est bon qu'il soit fixe, établi comme un élément sculpté en harmonie esthétique avec l'autel, de manière à représenter visiblement aussi le sens théologique des deux tables de la Parole et de l'Eucharistie. Depuis l'ambon, on proclame les lectures, le Psaume responsorial et l'annonce de la Pâque ; on peut également y faire l'homélie et y dire la prière des fidèles.

C'est donc pour répondre à cette recommandation du Saint Père qu'a été confectionné le nouvel ambon en harmonie avec l'autel.

Nous devons ce très beau travail – conçu et coordonné par un de nos paroissiens architecte en lien avec les membres du Conseil pour les Affaires économiques de la paroisse - aux marbriers des compagnons d'Ovraigne de Viroflay, à un métallier local et à un doreur de Paris.

Qu'ils en soient remerciés vivement !

L'ambon

L'ambon sur lequel est posé l'Evangile est bien plus qu'un pupitre... « *La dignité de la parole de Dieu requiert qu'il existe dans l'église un lieu qui favorise l'annonce de cette Parole et vers lequel, pendant la liturgie de la Parole, se tourne spontanément l'attention des fidèles. Il convient que ce lieu soit en règle générale un ambon stable et non un simple pupitre mobile.* » (Préface générale du Missel)

Le mot « ambon » vient du grec anabainein qui signifie monter, il désigne donc une élévation, une hauteur, une montagne. La montagne est en effet dans la Bible le lieu par excellence de la révélation. Quand le ministre proclame l'évangile à l'ambon, on songe à Jésus, nouveau Moïse, prononçant son sermon sur la montagne mais aussi à l'usage de la synagogue où la lecture de la Torah est faite sur une estrade, la Bema. Ainsi le scribe Esdras se tenait sur la Bema quand il lut le Livre de la Loi de Dieu, le traduisant et en donnant le sens. Il disait « "Ce jour est saint pour le Seigneur, votre Dieu, ne soyez pas tristes, ne pleurez pas !" Car tout le peuple pleurait en entendant les paroles de la Loi » (Néhémie 8,9).

Dans la liturgie de rite oriental, le rituel prévoit que le lecteur annonce la lecture par un "Soyez attentifs !", autrement dit : "Ouvrez toutes grandes les oreilles de votre cœur afin d'entendre, à travers ces mots toujours neufs, ce qui va nous être dit aujourd'hui". N'oublions pas de donner quant à nous tout leur sens aux trois petites croix dont nous nous signons avant la lecture du texte de l'Evangile...

Saint Césaire d'Arles, selon lequel la sainte Parole n'était pas moins estimable que le Corps du Christ, jugeait même que l'écouter négligemment était aussi condamnable que de laisser tomber l'hostie consacrée !

La proclamation de l'Evangile est évidemment le moment le plus solennel de cette liturgie. Saint Augustin nous exhorte à l'écouter "comme si le Seigneur lui-même nous parlait". Notre acclamation "Louange à Toi Seigneur Jésus !" manifeste cette foi. Il convient donc de ne pas la marmonner mais de vraiment laisser notre cœur acclamer la Parole de Dieu ! Certes, les phénomènes spectaculaires du Sinaï ne sont plus là, mais c'est que la puissance des éclairs et du tonnerre est tout entière passée dans la parole du Verbe fait chair. Puisse nous en découvrir l'intensité et la profondeur lorsque nous la recevrons de l'ambon.

Prière pour la bénédiction de l'ambon :

« Nous t'en prions, Seigneur : Que la voix de ton Fils résonne en ce lieu et parvienne à nos oreilles pour qu'à l'invitation intérieure de l'Esprit-Saint nous ne soyons pas simplement des auditeurs de ta parole mais que nous la mettions en pratique. Que ceux qui proclament ici ta parole nous montrent le chemin de la vie pour que nous y avancions avec joie à la suite du Christ et que nous obtenions en lui la vie éternelle. »

NOTE HISTORIQUE à propos de l'autel... et donc de l'ambon...

Nous remercions vivement Mr Guillaume, actuel propriétaire du château de St Nom, de nous avoir donné les éléments qui permettent la rédaction de l'article qui suit.

Le château de St Nom la Bretèche fut construit pour Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouse (1678 – 1737), en utilisant, entre autres, beaucoup de matériaux de récupération (poutres et autres) provenant de l'ancien château médiéval qui se trouvait à ce lieu et avait pendant près de cent ans appartenu à la famille de Pommereu. Quand le Comte de Toulouse le revendit en 1710, c'est d'ailleurs un Pommereu qui se porta acquéreur pour le récupérer.



Construit en 1700 pour le Comte de Toulouse, dernier légitimé de LOUIS XIV avec Madame de Montespan, il est aujourd'hui dans la plaine de Versailles - à part le Château de Versailles lui-même - la dernière demeure ayant été habitée par un membre de la famille de LOUIS XIV encore debout et habitée.

En même temps que le Château de La Bretèche fut construite une chapelle « royale », importante selon les archives. On y célébra le culte jusqu'au début du XX^e siècle comme en témoignent des documents de l'Archevêché signés par Mgr. GIBIER.

Afin de bien souligner le caractère *royal* du lieu, le Comte de Toulouse inscrit dans l'autel la **Croix de l'Ordre du Saint Esprit**. Cette Croix est composée à partir de la forme de la Croix de Malte, (quatre branches terminées par huit pointes boutonnées), portant en son centre une colombe aux ailes déployées, la tête dirigée vers le bas.



C'est le 31 décembre 1578, en pleine guerre des religions, qu'Henri III fonda l'Ordre et Milice du benoît Saint-Esprit. Il s'agit de l'Ordre le plus prestigieux de la monarchie française. Ses membres Chevaliers étaient limités à 100. Les *Fils de France* le recevaient dès leur baptême. Le fameux portrait du Comte de Toulouse peint par Rigaud et aujourd'hui au Louvre, le représente avec ce Grand Cordon. L'Ordre ne fut plus conféré après 1830.

Le Comte de Toulouse était bien entendu *Seigneur de La Bretèche*, titre porté par tous les propriétaires successifs du Château jusqu'à la Révolution qui l'abolit. La *Chapelle des Seigneurs* dans l'église de Saint Nom était probablement l'emplacement qui y était réservé aux membres de la famille du châtelain.

Comme rapporté dans un article récent pour l'Académie des sciences morales des lettres et des arts de Versailles, la chapelle du château de La Bretèche, en ruine dans les années 20 du siècle dernier, ne fut pas restaurée par le propriétaire de l'époque qui la rasa. De confession juive, il ne voyait pas l'intérêt de la sauvegarder. Il vendit les vitraux et autres pièces précieuses mais donna la double porte en chêne sculpté à la paroisse de Villepreux (où elle fut par la suite, volée), et l'autel principal à la paroisse de Saint Nom où il est devenu le maître-autel de l'église. Une statue de la Vierge, au faciès attribué à Madame de Maintenon (Gouvernante des enfants royaux, donc du futur Comte de Toulouse) fut également donnée à l'église de Saint Nom et a trouvé place en 2007 dans la maison paroissiale après avoir été prêtée à l'église de St Quentin des Sources.

Petit détail qui ne manque pas d'intérêt: le don ayant eu lieu après 1905, ces deux objets appartiennent à l'Eglise et non à l'Etat !

La création de cet ambon a donc voulu reprendre le style architectural de l'autel, en particulier la croix de l'ordre du Saint Esprit, comme le recommandent les textes du Magistère. L'autel de la chapelle latérale de St Louis reprend également ce motif.

Nous espérons d'ici la fin de l'année pouvoir remettre la colombe symbolisant le Saint Esprit sur la croix du maître-autel puisque celle qui y figurait a été volée il y a quelques années. Ainsi avec la restauration l'an dernier de l'autel latéral nous parachèverons celle de l'autel principal.

Ainsi sera en y sertissant la colombe du Saint Esprit.

Cf. la gouache de Thierry Bosquet, représentant l'autel actuel, remis dans un décor d'époque LOUIS XIV, pour le livre d'art *Versailles, la vie dans le Grand Parc au temps de LOUIS XIV*.

